



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

PREFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de la Réglementation
et des Elections

ARRÊTÉ 2020-014
Instituant les commissions de propagande
ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DES 15 ET 22 MARS 2020

Le préfet du Val-d'Oise,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral ;

VU le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixant la date de renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris, et des conseillers métropolitains de Lyon, et portant convocation des électeurs ;

VU l'ordonnance de désignation du Premier Président de la Cour d'Appel de Versailles portant désignation des magistrats en qualité de présidents titulaire et présidents suppléants au sein des commissions de propagande ;

VU les désignations du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : A l' occasion des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020, il est institué dans le département du Val-d'Oise, 8 commissions de propagande, réparties sur les trois arrondissements du département.

Elles siègeront en sous-préfecture d'Argenteuil pour les commissions N°1 et 2, en sous-préfecture de Sarcelles pour les commissions n° 3, 4 et 5, et en préfecture pour les commissions N° 6, 7 et 8.

Les commissions se réuniront le **lundi 2 mars 2020 à partir de 9h30 pour le premier tour de scrutin et le mercredi 18 mars 2020 à partir de 9h30, pour le second tour.**

La composition de ces commissions est fixée ainsi qu'il suit :

.../...

Réunions du 2 mars 2020 à partir de 9h30 : validation des documents électoraux pour le premier tour de scrutin du 15 mars 2020

Arrondissement d'ARGENTEUIL - siège : Sous-préfecture

Commission N° 1, à partir de 09h30

Communes de : Argenteuil, Cormeilles-en-Parisis, Ermont, Herblay-sur-seine, La Frette-sur-Seine, Pierrelaye, Sannois et Taverny.

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Catherine THERON
Première vice-présidente adjointe au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Stéphanie LE GALL
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Nathalie LE CROGUENEC
Représentante du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Sylvie PENEAU
Représentante du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | Membre |
| - Monsieur Fabrice COUTURIER
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Monsieur Cédric KARI-HERKNER | secrétaire |

Commission N° 2, à partir de 09h30

Communes de : Beauchamp, Bessancourt, Bezons, Eaubonne, Franconville, Frépillon, Le Plessis-Bouchard, Montigny-les-Cormeilles et Saint-Leu-La-Forêt.

- | | |
|--|-------------------|
| - Monsieur Thierry CASTAGNET
Premier vice-président au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Anne Sylvie SOUDOPLATOFF
Première vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Fernande DELAUNAY
Représentante du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Armand VALIDE
Représentante du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Régis LENHARDT
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Madame Béatrice DELAHAYE | secrétaire |

.../...

Arrondissement de SARCELLES - Siège : Sous-préfecture

Commission N° 3 - salle Jean-Jacques ROUSSEAU, à partir de 09h30

Communes de : Arnouville, Garges-Lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Le Thillay, Louvres, Roissy en France, Sarcelles et Villiers le Bel

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Florence SAUVÉ
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Chloé ROUX
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Catherine GIRARD
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Philippe VETIER
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Frédéric HEITLER
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Madame Anne FLORENTIN | secrétaire |

Commission N° 4 - salle Amaury le Bel, à partir de 09h30

Communes de : Andilly, Bouffémont, Deuil-la-Barre, Domont, Enghien-les-Bains, Groslay, Margency, Montlignon, Montmagny, Montmorency, Saint-Gratien, Saint-Prix et Soisy-sous-Montmorency.

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Eliette GERPHAGNON
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Florence JOSSERAND
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléant |
| - Madame Mai-Jane LÉ
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Jean-Marc PIE
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Christelle DELAHAIE
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléante |
| - Madame Prescillia RAHAMEFY | secrétaire |

.../...

Commission N° 5 – Salle Erignac, à partir de 09h30

Communes de : Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Ecouen, Ezanville, Fosses, Luzarches, Marly-la-Ville, Montsout, Puisieux-en-France, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Martin-du-Tertre, Survilliers et Viarmes.

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Aline DHOUAILLY
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Aurélie CANOVES FUSTER
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Monsieur Charles MORVAN
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Hervé L'HÔTE
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Nathalie GARDEBLED
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléante |
| - Madame Marion-Dorothee BIHET | secrétaire |

Arrondissement de PONTOISE - Siège : Préfecture

Commission N° 6 - salle Camille PISSARO, à partir de 09h30

Communes de : Cergy, Courdimanche, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Menucourt, Osny et Vauréal.

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Emmanuelle BALANCA-VIGERAL
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Laurence ROCOFFORT
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Stéphanie FERRON
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Marie MARCAUD
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Marc TARRIET
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Madame Valery MICHEL | secrétaire |

.../...

Commission N° 7 - salle Claude MONET, à partir de 09h30

Communes de : L'Isle-Adam, Magny-en-Vexin, Marines, Mériel, Parmain, Persan, Presles.

- | | |
|--|-------------------|
| - Monsieur Jean-Michel BERGES
Premier vice-président au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | président |
| - Madame Aurélie CANOVES FUSTER
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléant |
| - Madame Muriel LARDY
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Nicolas BARBIER
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Sophie DIAKITE
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléante |
| - Madame Marine COURTOIS | secrétaire |

Commission N° 8 - salle Jean-Baptiste COROT, à partir de 09h30

Communes de : Auvers-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise Méry-sur-Oise, Saint Ouen-l'Aumône et Pontoise.

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Elsa EVRARD
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Christine CAMPISTRON
Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Christian MIQUEL
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Eric LEONARDI
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Monsieur Jean-Baptiste LAGOUANELLE | secrétaire |

.../...

Réunions du 18 mars 2020 à partir de 9h30 : validation des documents électoraux pour le second tour de scrutin du 22 mars 2020

Arrondissement d'ARGENTEUIL - siège : Sous-préfecture

Commission N° 1, à partir de 09h30

Communes de : Argenteuil, Cormeilles-en-Parisis, Ermont, Herblay-sur-seine, La Frette-sur-Seine, Pierrelaye, Sannois et Taverny.

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Stéphanie LE GALL
Juge Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Catherine THERON
Première vice-présidente adjointe au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Monsieur Cédric KARI-HERKNER
Représentante du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Sylvie PENEAU
Représentante du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Fabrice COUTURIER
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Madame Nathalie LE CROGUENNEC | secrétaire |

Commission N° 2, à partir de 09h30

Communes de : Beauchamp, Bessancourt, Bezons, Eaubonne, Franconville, Frépillon, Le Plessis-Bouchard, Montigny-les-Cormeilles et Saint-Leu-La-Forêt.

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Anne Sylvie SOUDOPLATOFF
Première vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Aude BELLAN
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Béatrice DELAHAYE
Représentante du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Armand VALIDE
Représentante du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Régis LENHARDT
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Madame Fernande DELAUNAY | secrétaire |

.../...

Arrondissement de SARCELLES - Siège : Sous-préfecture

Commission N° 3 - salle Jean-Jacques ROUSSEAU, à partir de 09h30

Communes de : Arnouville, Garges-Lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Le Thillay, Louvres, Roissy en France, Sarcelles et Villiers le Bel

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Chloé ROUX
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Florence SAUVÉ
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Mai-Jane LÉ
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Philippe VETIER
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Frédéric HEITLER
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Monsieur Charles MORVAN | secrétaire |

Commission N° 4 - salle Amaury le Bel, à partir de 09h30

Communes de : Andilly, Bouffémont, Deuil-la-Barre, Domont, Enghien-les-Bains, Groslay, Margency, Montlignon, Montmagny, Montmorency, Saint-Gratien, Saint-Prix et Soisy-sous-Montmorency.

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Florence JOSSERAND
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Eliette GERPHAGNON
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Prescillia RAHAMEFY
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Jean-Marc PIE
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Christelle DELAHAIE
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléante |
| - Madame Isabelle THEOLIER | secrétaire |

.../...

Commission N° 5 – Salle Erignac, à partir de 09h30

Communes de : Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Ecoeu, Ezanville, Fosses, Luzarches, Marly-la-Ville, Montsault, Puiseux-en-France, Saint-Brice-sous-Forêt, Saint-Martin-du-Tertre, Survilliers et Viarmes.

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Seyrane MERINI
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Aline DHOUAILLY
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléant |
| - Madame Anne FLORENTIN
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Hervé L'HÔTE
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Nathalie GARDEBLED
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléante |
| - Madame Catherine GIRARD | secrétaire |

Arrondissement de PONTOISE - Siège : Préfecture

Commission N° 6 - salle Camille PISSARO, à partir de 09h30

Communes de : Cergy, Courdimanche, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Menucourt, Osny et Vauréal.

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Laurence ROCOFFORT
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Emmanuelle BALANCA-VIGERAL
Juge au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Stéphanie FERRON
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Marie MARCAUD
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Marc TARRIET
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Madame Valery MICHEL | secrétaire |

.../...

Commission N° 7 - salle Vincent VAN GOGH, à partir de 09h30

Communes de : L'Isle-Adam, Magny-en-Vexin, Marines, Mériel, Parmain, Persan, Presles.

- | | |
|---|-------------------|
| - Madame Martine TIMSIT
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Elsa EVRARD
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Muriel LARDY
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Nicolas BARBIER
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Madame Sophie DIAKITE
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléante |
| - Madame Marine COURTOIS | secrétaire |

Commission N° 8 - salle Claude MONET, à partir de 09h30

Communes de : Auvers-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise Méry-sur-Oise, Saint Ouen-l'Aumône et Pontoise.

- | | |
|--|-------------------|
| - Madame Christine CAMPISTRON
Vice-présidente au Tribunal de Grande Instance de Pontoise | présidente |
| - Madame Elsa EVRARD
Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Pontoise | suppléante |
| - Madame Muriel GENEVIEVE-ANASTASIE
Représentant du préfet du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Christian MIQUEL
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | membre |
| - Monsieur Eric LEONARDI
Représentant du directeur départemental de la Poste du Val-d'Oise | suppléant |
| - Monsieur Jean-Baptiste LAGOUANELLE | secrétaire |

Article 2 : Ces 8 commissions de propagande sont chargées de contrôler la conformité des circulaires et des bulletins de vote aux dispositions du code électoral **pour les communes de 2500 habitants et plus.**

Elles sont également chargées d'assurer l'envoi et la distribution aux électeurs, d'une circulaire et d'un bulletin de vote de chaque liste.

.../...

Article 3 : Les candidats ou leurs représentants dûment habilités participent avec voix consultative aux travaux des commissions.

Article 4 : Les lieux de livraison de la propagande électorale ainsi que les quantités de circulaires et de bulletins de vote à imprimer seront communiqués aux candidats lors du dépôt des candidatures en préfecture ou sous-préfectures.

Article 5 : Les documents électoraux, bulletins de vote et circulaires, seront à déposer par les candidats **auprès des services de la mairie concernée par la mise sous pli.**

Dates et heures limites de livraison en mairie :

Pour le premier tour de scrutin : au plus tard le mercredi 4 mars 2020 à 16 h 00

Pour le second tour de scrutin : au plus tard le mercredi 18 mars 2020 à 16 h 00

Article 6 : Les circulaires et/ou bulletins de vote pourront être livrés sur palette standard filmés, non-encartés et non-cerclés.

Il sera également possible de livrer les documents électoraux dans les cartons. Dans ce cas, les cartons ne devront pas dépasser le poids de 12kg.

Chaque livraison devra être identifiable par un document indiquant : la nature du produit (bulletin de vote, circulaire), le nom du candidat/intitulé de la liste, la quantité livrée ainsi que le poids brut du ou des produits livrés.

Article 7 : Les commissions de propagande ne sont pas tenues d'assurer l'envoi de documents remis postérieurement aux dates et heures limites précitées.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets d'arrondissement ainsi que les présidents des commissions de propagande, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à Cergy-Pontoise, le 31 janvier 2020

Le préfet,

Anjaury de SAINT-QUENTIN